



PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 9 - MARS 2015**

# SOMMAIRE

## **09 - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale**

Arrêté N °2015054-0005 - Arrêté n ° BM2015-65- DSDEN 09 du 23 février 2015

portant

nomination des membres de la commission départementale de bourse au mérite des  
Hautes- Pyrénées à compter de l'année scolaire 2014-2015

.....

1





PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

## **Arrêté n ° 2015054-0005**

**signé par**  
**Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ariège**

**le 23 Février 2015**

**09 - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale**

Arrêté n ° BM2015-65- DSDEN 09 du 23 février 2015 portant nomination des membres de la commission départementale de bourse au mérite des Hautes- Pyrénées à compter de l'année scolaire 2014-2015



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ariège  
éducation  
nationale

**ARRETE N°BM2015-65-DSDEN 09 du 23 février 2015**  
**Portant nomination des membres de la commission départementale**  
**de bourse au mérite des Hautes-Pyrénées**  
**à compter de l'année scolaire 2014-2015**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 531-37 à D. 531-41  
Vu l'arrêté rectoral du 29/08/2014 relatif à la mutualisation des services académiques  
Vu l'arrêté rectoral du 29/08/2014 portant délégation de signature de Mme la Rectrice de l'Académie de Toulouse, Chancelière des universités, à M. Briand, Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Education Nationale de l'Ariège,

**L'Inspecteur d'académie,**  
**Directeur Académique des services de l'Education Nationale de l'Ariège**

Division des bourses

**Arrête**

**Article 1**

La commission départementale, chargée de proposer à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des services de l'Education Nationale de l'Ariège la liste des élèves bénéficiant de l'attribution d'une bourse au mérite à compter de la rentrée 2014, est constituée comme suit :

Dossier suivi par  
Chrystel ANDRIEUX  
Téléphone  
05 67 76 52 41  
Fax  
05 67 76 52 03  
Mél.  
ia09dib@ac-toulouse.fr

**Président :**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des services de l'Education Nationale de l'Ariège ou son représentant

**Commission du département des Hautes-Pyrénées**

**Membres titulaires :**

- Madame CANO-CREAC'H, Principale du collège de Desaix (Tarbes)
- Monsieur HIVET, Principal du collège Paul Eluard (Tarbes)
- Monsieur LANNIER, Principal du collège Paul Valéry (Semeac)
- Monsieur PERRON, Proviseur du lycée Jean Dupuy (Tarbes)
- Madame NIMAL, Gestionnaire au lycée Reffye (Tarbes)
- Madame MARTIN-GIRARD, Assistante de service social à la DSDEN 65 (Tarbes)
- Monsieur DE MATOS, Conseiller principal d'éducation au Lycée des métiers (Tarbes)
- Madame DULAURIER, Conseillère d'orientation psychologue au CIO (Tarbes)
- Madame ROGARD, Représentante des parents d'élèves PEEP 65 (Tarbes)
- Madame MARQUEZ FERRONI, Représentante des parents d'élèves FCPE 65 (Tarbes)
- Madame LAGLEIZE, Représentante des élèves (Lycée P. Mendès F- Vic - Bigorre)
- Madame GRANDSIMON, Représentante des élèves (Lycée P. Mendès F Vic - Bigorre)
- Monsieur DESBARRAX, Enseignant au lycée Lautreamont (Tarbes)
- Monsieur CAHUZAC, Enseignant au lycée Théophile Gautier (Tarbes)
- Madame GUINALDO, Proviseure au lycée professionnel privé St Vincent de Paul (Tarbes)
- Monsieur FOURCADE, Conseiller Général (Tarbes)
- Madame ISSON, Maire de Séméac

**Article 2**

La secrétaire générale de la DSDEN de l'Ariège est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Foix, le 23 février 2015

L'inspecteur d'académie  
Directeur académique  
Des services de l'Education nationale  
*Signé*  
Jacques BRIAND